



Ministry of Foreign Affairs  
and International Cooperation



## Séminaire de Haut Niveau

### Renforcer la Participation des Femmes aux Processus de Paix: Quels Rôles et Responsabilités pour les États?

#### Note de Cadrage



*Sala delle Conferenze Internazionali*

Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

Rome, Italie

3 - 4 décembre 2019



Ministry of Foreign Affairs  
and International Cooperation



## Introduction

L'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) organise un séminaire international sur : « **Renforcer la participation des femmes aux processus de paix: quels rôles et responsabilités pour les États?** » Le séminaire de haut niveau se déroulera à Rome, en Italie, du 3 au 4 décembre 2019. Basé sur les objectifs du gouvernement italien de renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix et tous les processus de prise de décision, ainsi que cela est prévu dans son troisième Plan d'action national sur la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies; le leadership de l'Italie dans la mise sur pied du Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée (MWMN); ainsi que la facilitation active par le gouvernement italien de la participation des femmes aux processus politiques et de paix dans la région méditerranéenne, le séminaire de haut niveau examinera le rôle des États dans la promotion de la participation pleine et effective des femmes aux processus de paix et de médiation. La réunion réunira environ cent trente participants, notamment des membres du Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée et des représentantes d'autres réseaux régionaux de médiatrices, des responsables d'États membres et des représentants de l'ONU et des organisations régionales et internationales, ainsi que des représentantes des femmes bâtisseuses de paix, des universitaires et membres de groupes de réflexion.

## Contexte

L'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 1325 (2000) et des résolutions ultérieures a facilité l'élaboration de l'agenda «Femmes, paix et sécurité» qui, au fil du temps, a établi et renforcé un cadre mondial permettant de promouvoir la participation active et effective des femmes au rétablissement et à la consolidation de la paix.<sup>1</sup> En outre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une série de résolutions traitant du renforcement du rôle de la médiation dans le règlement pacifique des différends, la prévention et la résolution des conflits, et qui ont confirmé la nécessité d'une médiation intégrant l'agenda femmes, paix et sécurité.<sup>2</sup> En adoptant ces résolutions, l'ONU et ses États membres se sont engagés à promouvoir les droits des femmes et leur inclusion dans les processus de paix; ils ont également cherché à s'assurer que les questions de genre et d'égalité soient discutées lors des négociations, à toutes les étapes des processus de paix, y compris pendant la mise en œuvre des accords de paix.

L'Étude mondiale de 2015 sur la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies a, pour la première fois, fourni des preuves qu'une participation significative et l'influence des femmes contribuent au succès et à la durabilité des initiatives de paix et de sécurité.<sup>3</sup> Une analyse de 40 processus de paix menés depuis la fin de la guerre froide par l'Institut de hautes études internationales

---

<sup>1</sup> Département des affaires politiques des Nations Unies, Lignes directrices sur le genre et les stratégies de médiation inclusive, Nations Unies, 2017

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix : Etude mondiale sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, ONU Femmes, 2015, accessible sur:

[http://wps.unwomen.org/pdf/en/GlobalStudy\\_EN\\_Web.pdf](http://wps.unwomen.org/pdf/en/GlobalStudy_EN_Web.pdf)



de Genève a montré<sup>4</sup> qu'il était plus probable qu'un accord soit conclu dans les cas où des groupes de femmes avaient pu exercer une influence forte sur le processus de négociation, que lorsque les groupes de femmes n'exerçaient qu'une influence faible ou pas d'influence du tout. La forte influence des femmes dans les processus de négociation est également corrélée positivement avec une plus grande probabilité de mise en œuvre des accords. Les conclusions de l'Étude mondiale ont été réaffirmées par l'agenda de la pérennisation de la paix, qui souligne également le rôle indispensable que jouent les femmes dans la diplomatie préventive et la médiation, ainsi que comme moteurs essentiels de durabilité et d'inclusion. En outre, le rôle des médiateurs, et en particulier des médiatrices, a également été confirmé comme l'un des facteurs déterminants de la qualité de la participation des femmes aux processus de paix.<sup>5</sup>

Toutefois, si les femmes sont souvent activement engagées dans des processus de médiation au niveau communautaire, leur expertise reste négligée en ce qui concerne les initiatives de paix formelles et de haut niveau, et elles continuent d'être en grande partie marginalisées. Un nombre limité de femmes exerçant des fonctions officielles de médiation persiste en dépit de divers engagements proclamés par les États, les organisations régionales et les Nations Unies. Entre 1990 et 2017, les femmes ne représentaient encore que 2% des médiateurs, 5% des témoins et signataires et 8% des négociateurs dans tous les processus de paix majeurs. S'adressant au Conseil de sécurité des Nations Unies lors de son débat ouvert sur les femmes, la paix et la sécurité en octobre 2018, le Secrétaire général a souligné le fossé important qui subsiste entre les déclarations prononcées dans la salle du Conseil, et les actions entreprises sur le terrain: « Nous répétons des statistiques sur la durabilité des processus de paix inclusifs – mais ce n'est pas ainsi que nous réglons la plupart des conflits... Nous savons que la participation significative des femmes est directement liée à une paix plus durable – et pourtant nous continuons à soutenir et à mener des processus qui ne sont pas inclusifs ». L'exclusion des femmes des négociations perpétue leur marginalisation politique, réduit les chances de réforme politique, et compromet la durabilité de la paix.

### **Vers le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies**

Alors que la communauté internationale et les femmes du monde entier se préparent à célébrer le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), les États Membres, les organisations régionales et les Nations Unies redoublent d'efforts pour accroître les résultats et démontrer la mise en œuvre transformatrice de l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité. L'adoption par l'ONU d'une stratégie en faveur de la parité hommes-femmes a eu pour résultat que les femmes représentent désormais 41% des chefs et chefs adjoints des opérations de maintien de la paix, qui jouent souvent des rôles délicats dans les bons offices et les négociations de paix. En outre, une attention renouvelée accordée à la prévention des conflits et à la diplomatie préventive a abouti à la création d'un Conseil consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur la médiation, et des termes de référence ont été élaborés pour les médiateurs de l'ONU afin de créer un processus de sélection plus équitable.

---

<sup>4</sup> Thania Paffenholz et al., « Faire que les femmes comptent, Ne pas seulement les compter : Évaluation de l'inclusion et de l'influence des femmes dans les négociations de paix », Inclusive Peace and Transition Initiative, ONU Femmes, avril 2016, accessible sur : [https://wps.unwomen.org/pdf/research/Paffenholz\\_Making\\_Women\\_Count\\_FR.pdf](https://wps.unwomen.org/pdf/research/Paffenholz_Making_Women_Count_FR.pdf)

<sup>5</sup> Prévenir les conflits, transformer la justice, obtenir la paix, op. cit.



Parallèlement à l'ONU, les États Membres ont la responsabilité d'accroître la participation effective des femmes aux processus de paix. Les pays ont principalement l'obligation de faire avancer l'agenda sur les femmes, la paix et la sécurité, y compris la représentation des femmes dans les négociations de paix. De ce fait, la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux efficaces en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, illustrent la détermination des États de concrétiser leurs engagements formels vis-à-vis de l'agenda FPS, notamment en facilitant l'inclusion des femmes à tous les niveaux de prise de décision dans les institutions et mécanismes nationaux, régionaux et internationaux de prévention et résolution des conflits. En avril 2019, 81 pays (soit 42% des États Membres des Nations Unies) avaient adopté un PAN sur les femmes, la paix et la sécurité. Le Réseau de points focaux Femmes, Paix et Sécurité, qui regroupe plus de 80 États Membres et organisations régionales, constitue un forum permettant de renforcer les approches et les stratégies de mise en œuvre.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son troisième Plan d'action national conformément à la résolution 1325 (2000)<sup>6</sup> du Conseil de sécurité des Nations Unies, et une initiative phare de son mandat au Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Italie a lancé le Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée (MWMN). Le réseau a été lancé à Rome en octobre 2017. Il regroupe un groupe multigénérationnel de femmes médiatrices et expertes en médiation originaires des pays méditerranéens. Le MWMN s'est engagé dans des actions concrètes et des discussions prospectives visant à renforcer la participation et l'influence des femmes à tous les niveaux du processus de paix. En collaboration avec ONU Femmes et le Réseau nordique des femmes médiatrices, le MWMN a également soutenu une participation effective des dirigeantes politiques libyennes à la Conférence de Palerme pour et avec la Libye, convoquée par l'Italie en novembre 2018.

D'autres pays, dont la Finlande, la Norvège et le Royaume-Uni, ont également utilisé leur PAN pour promouvoir la participation des femmes aux processus de paix. La Finlande et la Norvège, ainsi que le Danemark, l'Islande et la Suède, font partie du Réseau nordique des femmes médiatrices (2015), tandis que le Royaume-Uni est à l'origine du Réseau des femmes médiatrices du Commonwealth (2018). Ces réseaux de médiatrices, tels que le Réseau de femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation de l'Union africaine ou FemWise-Africa (2017) et le Registre des femmes pour la paix de l'ASEAN (2018), illustrent tous de nouvelles tentatives pour promouvoir et soutenir la participation significative des femmes tout au long des processus de paix, de l'analyse des conflits à la diplomatie préventive, en passant par le rétablissement de la paix et la consolidation de la paix et la réconciliation après les conflits.

Composés de femmes expérimentées impliquées à différents niveaux des négociations de paix, les réseaux régionaux de médiatrices constituent un pool de femmes médiatrices et praticiennes de la médiation hautement qualifiées, qui peuvent contribuer aux processus de paix et sont pour la plupart disponibles pour une nomination de haut niveau par les États Membres, les organisations régionales et les Nations Unies. Réunies à New York en octobre 2018, les membres des réseaux de médiatrices ont appelé les États Membres, entre autres actions, à faire pression pour des processus de paix plus inclusifs, à inclure des femmes dans les délégations aux négociations de paix, et à fournir un appui financier et

---

<sup>6</sup> Le troisième Plan d'action national de l'Italie, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU, couvre la période 2016-2019.



politique à la société civile, afin de s'assurer que leurs voix sont entendues par les négociateurs de pourparlers de paix.

## Objectifs

Compte tenu de l'objectif de l'Italie de renforcer le rôle des femmes dans les processus de paix et tous les processus de prise de décision, comme prévu dans son troisième Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations Unies; de son leadership dans l'établissement du MWMN; et de la facilitation active, par le gouvernement italien, de la participation des femmes aux processus politiques et de paix dans la région méditerranéenne, la réunion examinera le rôle des États dans la promotion de la participation pleine et effective des femmes aux processus de paix et de médiation.

Le séminaire interrogera le soutien des pays vis-à-vis des réseaux régionaux de femmes médiatrices, qui s'efforcent d'intégrer davantage les femmes et les perspectives liées au genre dans les processus de paix et les accords de paix connexes. Les aspects politiques et techniques de l'implication des États Membres seront examinés, notamment la formulation de mandats en matière de médiation, la nomination de femmes ambassadrices ou la mise en place d'incitations, y compris d'incitations financières, en faveur de la représentation des femmes dans les délégations des parties aux négociations. Le séminaire évaluera également le rôle des groupes de contact internationaux ou des forums des « amis de la médiation » dans la promotion et la coordination des efforts visant à promouvoir la participation effective des femmes aux processus de paix, y compris la phase de mise en œuvre des accords de paix.<sup>7</sup>

Plus précisément, la réunion permettra de:

- Évaluer les possibilités, défis et perspectives normatifs, politiques et de financement qui incitent les États à accroître leur soutien, au niveau national et par l'intermédiaire des organisations régionales et internationales, aux réseaux de femmes médiatrices et à renforcer la participation des femmes aux processus de paix;
- Partager les meilleures pratiques et leçons apprises pour aider les États à promouvoir une participation significative des femmes aux processus de paix et à la mise en œuvre des accords de paix, y compris leur soutien aux organisations de la société civile;
- Discuter des outils existants et potentiels pour renforcer le suivi et les rapports sur les efforts des États visant à accroître la participation des femmes, y compris les femmes médiatrices, aux processus de paix; et
- Identifier et convenir d'engagements concrets que les États pourraient adopter et mettre en œuvre en faveur de processus de paix et d'accords de paix plus inclusifs dans la perspective du vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en 2020.

---

<sup>7</sup> Département des affaires politiques des Nations Unies, Lignes directrices sur le genre et les stratégies de médiation inclusive, op. cit.



Ministry of Foreign Affairs  
and International Cooperation



## Participants et Format

La réunion, qui durera deux jours, réunira environ cent trente participants, dont des membres du Réseau des femmes médiatrices de la Méditerranée et des représentantes d'autres réseaux régionaux de femmes médiatrices, notamment le Réseau nordique des femmes médiatrices, FemWise-Africa, le Réseau des femmes médiatrices du Commonwealth, le Réseau arabe de femmes médiateurs et le Registre des femmes pour la paix de l'ASEAN. Des représentants d'États Membres et des représentants d'organisations régionales et internationales, notamment l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Ligue des États arabes, l'Union africaine, l'OTAN et les Nations Unies participeront également à la réunion. En outre, des femmes bâtisseuses de la paix, et des représentants des universités et de groupes de réflexion seront invitées au séminaire.

La conférence prendra la forme d'une réception en soirée avec un discours liminaire et un panel de haut niveau, suivis d'un séminaire d'une journée organisé autour de sessions modérées et de questions / réponses.